Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,....)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Niveau Bac ou équivalent, anglais niveau A2 du CECRL (lire, comprendre le sens global de textes, poser des questions...)
- Une expérience d'un an en contact avec le public, y compris dans des emplois saisonniers ou du bénévolat est fortement souhaitée.

Les aptitudes requises

- Sens de l'accueil,
- Disponibilité,
- Esprit d'équipe,
- Bon relationnel,
- Maîtrise des outils bureautiques,
- Bonne communication,
- Bonne présentation.

Modalités d'accès

1. Inscription :
   a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
   b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
   c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi de :
- Chargé/e d'Accueil Touristique et de Loisirs (ROME G1101),
- Hôte, Hôtesse d'Accueil et d'Information,
- Hôte, Hôtesse de Tourisme,
- Chargé/e d'Accueil,
- Agent/e de comptoir,
- Agent/e de location,
- Conseiller/ère séjour.

Suite de parcours

- Formations complémentaire de :
- Responsable de Coordination Touristique Territoriale

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateur

- Nouvelle formation

0 810 800 810
prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80
www.afpar.re

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (r⊠ussite totale) ou un ou plusieurs blocs de comp⊠tences (r⊠ussite partielle).
Voir la f che m⊠tier sur **www.afpar.re**

Cofinancé par
Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).